

Riviera - Chablais

District d'Aigle

Le sac taxé se généralise sans faire l'unanimité

Un concept régional de gestion des déchets a été créé dans le Chablais vaudois. Mais toutes les Communes ne s'y rallieront pas

Melissa Rappazzo

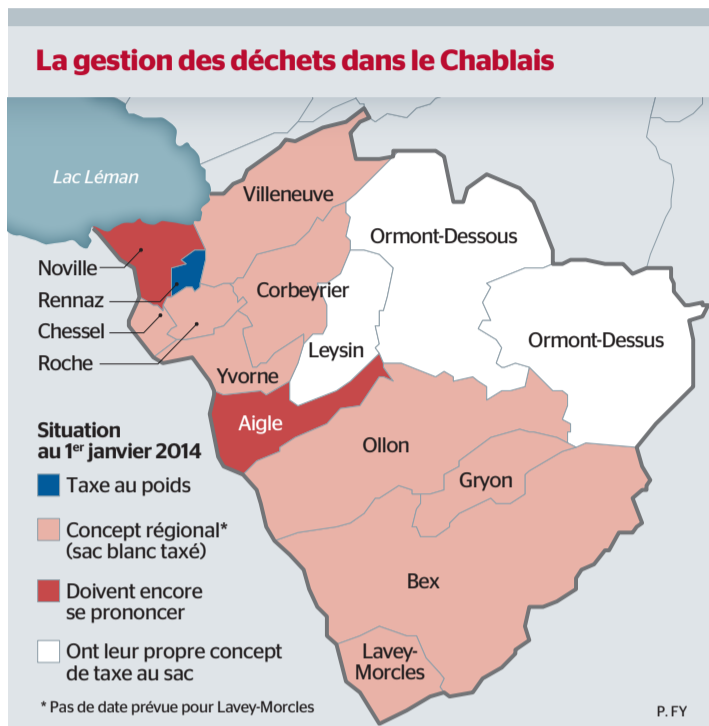
Dans le district d'Aigle, le sursis d'une année arrive à échéance pour se mettre en conformité avec le principe du pollueur-payeur voulu par le Tribunal fédéral en 2011. Les changements qui seront introduits dans la gestion et l'élimination des déchets début 2014 finissent de se mettre en place. Aigle sera l'une des dernières à se prononcer, jeudi soir. «Nous ne sommes plus à une année près. Avoir plus de temps permet de faire du bon travail», explique Gregory Devaud, municipal aiglon et membre du périmètre régional de gestion des déchets du Chablais vaudois (GD-Chablais VD).

Cette structure vise une harmonisation de la gestion des déchets pour les Communes de la région. Un sac taxé identique doit remplacer les différentes pratiques actuelles. Il s'agit de centraliser la gestion, de simplifier l'achat des sacs et d'empêcher le tourisme des déchets. Toutes les Communes du district n'envisagent toutefois pas de le rejoindre.

Communes participantes

Sur les quinze Communes du district, huit ont déjà officiellement adhéré à GD-Chablais VD et introduiront en janvier les nouveaux sacs aux prix de 1 fr. pour 17 l, 2 fr. pour 35 l, 3 fr. 80 pour 60 l et 6 francs pour 110 l, soit les tarifs pratiqués dans plus de cent communes vaudoises depuis le début de l'année. Chessel, Corbeyrier, Ollon, Roche et Yvorne, qui n'ont pas encore de sacs taxés, passeront aux sacs-poubelle blancs et verts. Bex et Gryon ont également adhéré à l'harmonisation, alors qu'un système semblable y est en vigueur respectivement depuis 2005 et 2008. Le prix des sacs y changera peu, voire pas du tout, pour les volumes les plus courants (17 l et 35 l).

Dernière en date, la Municipalité de Villeneuve, passée au sac taxé en 2006 déjà, a, elle aussi, rejoint GD-Chablais VD à la fin du mois dernier. Ne couvrant pas ses frais, la Commune a également instauré une pesée de containers dans les immeubles de plus de quatre appartements. «Il y a en-



5 Le nombre de Communes qui introduiront une taxe au sac le 1er janvier 2014. Trois autres ont déjà mis ce système en place et rejoindront le périmètre régional de gestion des déchets. Aigle pourrait s'y ajouter, si le Conseil communal suit jeudi l'avis de son exécutif

«Il y a encore beaucoup d'habitants qui jettent des sacs noirs»

Patricia Dominique Lachat, syndique de Villeneuve

Vers un forfait abaissé?

● Pour une bonne part des citoyens du district d'Aigle, le 1er janvier n'amènera pas de révolution sur le plan financier. Les sacs en circulation à Aigle, à Bex, à Gryon et à Villeneuve changeront de couleur, mais leur prix restera globalement le même.

Le changement pourrait en revanche se faire sentir dans un deuxième temps. Alors que les Communes membres de GD-Chablais VD s'alignent sur les autres régions du canton avec l'introduction du sac blanc, elles continueront à livrer à l'usine SATOM, à Collombey (VS), qui pratique des prix inférieurs à ceux de son concurrent lausannois TRIDEL. «Le produit de taxe perçue sur chaque sac (environ 1 fr. 65) va dans un pot commun pour être redistribué aux différents périmètres: Gedrel

en région lausannoise, Saded à La Côte, GD-Chablais VD», explique Grégory Devaud, municipal à Aigle. Cette répartition se fait en fonction du nombre de tonnes livrées. «Alors que TRIDEL facture 220 fr. la tonne, nous continuerons à payer 120 fr. la tonne à la SATOM, poursuit l'élu. A ce niveau, le Chablais sera légèrement avantagé. Cela nous permettra d'élever notre taux de couverture ou de dégager des moyens pour développer de nouvelles infrastructures en lien avec la gestion des déchets. Dans la mesure où les Communes n'ont pas le droit de dégager du bénéfice sur cette taxe, il n'est peut-être pas exclu que nous devions, à terme, baisser notre taxe forfaitaire. C'est plutôt une bonne nouvelle pour les Chablaisiens.» D.G.

core beaucoup d'habitants qui jettent des sacs noirs au lieu des sacs taxés. Le but de cette taxe est d'arriver à couvrir nos frais malgré l'utilisation des sacs non officiels», explique Patricia Dominique Lachat, syndique.

La Commune d'Aigle est, quant à elle, aussi en pourparlers. En 1995, la ville avait introduit des sacs jaunes taxés et désire maintenant rejoindre le concept régional. Gregory Devaud précise que, «pour les citoyens, la seule chose qui changera sera la couleur du sac». Le Conseil communal se réunit jeudi pour prendre une décision.

Lavey-Morcles, enfin, se dit également «très intéressée», selon le municipal Mario Da Silva, et ce malgré l'introduction de son propre sac taxé en octobre dernier. «Ce serait une évidence de rejoindre toutes les régions, mais aucune date n'a été fixée», ajoute-t-il.

Les Ormonts suivent leur voie

Les Communes de Leysin, d'Ormont-Dessus et d'Ormont-Dessous, elles, ne rejoindront pas GD-Chablais VD. «Nous nous étions renseignés sur la possibilité d'adhérer à un concept régional, mais, à cette époque, rien n'avait encore été fait. Nous nous sommes donc regroupés avec Leysin et Ormont-Dessus et avons mis sur pied notre propre concept régional avec un sac taxé identique depuis le 1er janvier 2013, rappelle la municipale d'Ormont-Dessus Myriam Degallier-Mermod. Nous envisageons d'intégrer le concept régional, mais pas tout de suite. Nous allons d'abord voir comment notre système fonctionne.»

Taxe au poids et Molok

La Commune de Noville n'a pas encore pris de décision, mais semble peu enthousiaste à suivre la majorité de ses voisines. «Tout est encore flou. Mais nous avons déjà un système qui permet d'éviter le tourisme des déchets, explique-t-on à l'administration communale, avec nos Molok et notre déchetterie à clé.» La Commune de Rennaz, quant à elle, se dit très satisfaite de son système actuel et ne rejoindra pas GD-Chablais VD: «Nous avons une taxe au poids depuis à peu près dix ans et nous ne voulons pas changer un système qui fonctionne», explique Willi Bachmann, municipal.

Retrouvez notre dossier sur poubelle.24heures.ch

Des classes neuves pour les écoliers de Leysin

Les infrastructures scolaires de la commune sont vétustes. Un nouveau collège devrait voir le jour

Les écoles continuent de faire peau neuve aux Ormonts. Le projet de collège intercommunal, qui réunira au Sépey les élèves du secondaire d'Ormont-Dessus, d'Ormont-Dessous et de Leysin a franchi un cap important fin octobre avec l'achat des parcelles qui accueilleraient le complexe. C'est maintenant à Leysin de se pencher sur la création de nouvelles salles de classe.

Ses infrastructures scolaires étant dépassées, la Commune envisage la construction d'un collège flamboyant neuf. L'établissement comprendra douze classes ainsi que six salles spéciales (travaux manuels, sciences, etc.) et abritera les élèves de la 1^{re} à la 8^e année (classes enfantines et primaires, selon l'ancien système).

Le futur emplacement - au bas du village, sur le terrain actuel du

camping - profitera aux élèves et à la station. «Aujourd'hui, les parents s'inquiètent de la sécurité des enfants sur le chemin de l'école (ndlr: répartie sur quatre sites), explique le syndic, Jean-Marc Udriot. Le nouveau site est plus adapté. Et plus accessible: on va désengorger le centre de la station, où la circulation aux abords des classes est problématique.» Les bâtiments actuels pourraient être convertis en logements. Et le chalet principal pourrait abriter l'administration communale: «Cela permettrait de préserver ce bâtiment d'habitants, qui sont allés en classe là, y sont très attachés.»

Le complexe est devisé à 15 millions. Afin de ne pas grever ses finances, la Municipalité souhaite créer un partenariat avec des investisseurs privés. Un montant de 1,6 million sera déjà nécessaire pour l'achat du terrain de 8620 m² par la Commune (parcelle et bâtiments existants inclus). Cette dépense sera débattue par le Conseil début décembre. D.G.

Morgins (VS) Deux soirées pour C'est l'hiver!

Antipods, We Are Enfant Terrible et Mama Rosin se partageront notamment l'affiche du prochain C'est l'hiver! Festival, les 6 et 7 décembre. Starlette de l'electro-pop des années 1990, l'Italienne Gala sera aussi de la fête. Grande nouveauté de cette 11^e édition: le festival se déroulera sur deux soirs. Des offres incluant entrée aux concerts et hébergement sont également proposées cette année. Pour son 10^e anniversaire, le rendez-vous avait réuni 900 fêtards. Infos détaillées sur www.morginsfestival.ch. D.G.

Le chiffre

2000

C'est le nombre de jeunes que Nestlé affirme vouloir engager en Suisse d'ici à 2016. Au total, la multinationale basée à Vevey envisage d'embaucher 20 000 stagiaires, apprentis et collaborateurs dans toute l'Europe dans le cadre de l'initiative «Nestlé Needs YOUTH». Elle entend ainsi lutter contre le chômage des moins de 30 ans en renforçant leur employabilité. Un programme «Prêt à l'emploi» leur sera notamment proposé pour les aider à la rédaction de CV ou à la préparation d'entretiens d'embauche. D.G.

Cabine primée



Allô Claude, la cabine téléphonique permettant d'enregistrer des messages en hommage à Claude Nobs, a séduit les visiteurs de la 3^e Biennale. L'œuvre du Montreusien Pascal Bettex a obtenu le Prix du public lors du récent rendez-vous d'art contemporain des quais de Montreux. Le Prix du Jury de la Commune de Montreux est allé au Manchoth signé Bernard Conforti. D.G.

Veine et déveine au Théâtre de l'Odéon

Villeneuve Le vendredi 13 porte-t-il malheur? Les protagonistes de *Vendredi 13* sont en droit de se poser la question. Cette comédie, interprétée par la troupe Vionn'Attitude, est à voir à l'Odéon dès vendredi et jusqu'au 1er décembre. Horaires et tarifs: www.theatre-odeon.ch. D.G.

Metal noir au Manoir

Saint-Maurice (VS) Le bar-scène aigaunois se pare de noir samedi. Il accueille deux jeunes formations estampillées Black Metal, les Genevois de Nansis et les Lyonnais de Dux. Portes à 17 h, concerts dès 20 h. Entrée: 10 francs. D.G.

Clarens L'Ecole professionnelle de Montreux s'offre un 20^e anniversaire tout en saveurs



1. Abdellah, Louis et Athéna au concours des apprentis bouchers-charcutiers.
2. Céline Parraga et Emilie Chérix sous le regard de Pascal Mauron, enseignant
3. Vijjayathon Kali et Victor Herbillon.
4. Negib Saidi et Witsanou Gothuey.
5. Nicolas Verly et Steykov Kraste.

Photos Gérald Bosshard

Retrouvez toutes les photos sur clac.24heures.ch